

CONVOCAATION
à
l'Assemblée Générale du
Club de Voile de Pierre-Percée.

Madame, Monsieur,

Le Comité du CVPP a l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale de notre club aura lieu le :

Samedi 3 février, à 17H30, salle Mansuy à BADONVILLER.

Ordre du jour :

- **Rapport moral**
- **Bilan d'activité**
- **Rapport financier**
- **Rapport sportif**
- **Élection des vérificateurs aux comptes**
- **Approbation tarifs 2018**
- **Renouvellement du Comité , Élection du Bureau**
- **Vie du club**

(selon les statuts du club le vote n'est ouvert qu'aux membres à jour de toutes leurs cotisations)

*Cette Assemblée Générale sera suivie du verre de l'amitié offert par le club et pour ceux qui le souhaitent d'un repas à
19H30
au restaurant Le Grill Place de la Mairie à Pierre-Percée*

Menus à 30 €: FAITES VOTRE CHOIX (vous pouvez panacher entrée, plat, dessert)

Saumon fumé (A 1)	Terrine de gibier (B1)
Suprême de volaille à la crème (A 2)	Saumon sauce basilic (B 2)
Purée - tomates - légumes	
Vacherin framboise (A 3)	Tarte aux fruits (B 3)
Vin rouge, rosé, blanc, cuvée maison ; café	

Si vous souhaitez faire partie du prochain comité, merci de retourner ce talon :

Monsieur ou Madame souhaite faire partie du prochain comité

Monsieur ou Madame réserve menus à 30,00€

Soit Menu 1 :

Menu 2 :

Menu 3 :

...

(Exemple : menu 1 : A1 + B2 + B3)

Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de.....€. À l'ordre du CVPP

Coupons à retourner **avant le 25 janvier 2018**, (accompagné de votre règlement libellé à l'ordre du C.V.P.P. pour le repas)
à :

Secrétariat CVPP – JF Costa
Résidence Clavière 1 rue Auguste Pavoz 88110 RAON L'ETAPE